

Rencontre Saint Hubert du Pas-de-Calais

sur le territoire du GIC des Sources de la Hem



Samedi 18 octobre 2014

Feuille d'engagement



Epreuve du Pas-de-Calais : 18 Octobre 2014 - Rendez-vous salle des Fêtes de Nielles-les-Bléquin

à retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

**Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais - Rencontre St Hubert - La Fosse aux Loups
Rue Victor Gressier - BP 80091 - 62053 Saint-Laurent-Blangy cédex Tel 03 21 86 16 85**

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si le concurrent est âgé de moins de 20 ans, précisez date de naissance : et société de chasse:

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Le Permis de Chasser devra être validé pour le département du Pas-de-Calais

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- | | |
|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> - « Junior » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans à la date du concours) | - Gratuit - |
| <input type="checkbox"/> - « Chasserresse » avec Chien d'arrêt ou Spaniel | - Gratuit - |
| <input type="checkbox"/> - « Chasserresse » avec Chien trialisant (chien d'arrêt ou spaniel) | - Gratuit - |
| <input type="checkbox"/> - « Chasseur » avec Chien d'arrêt. | - |
| <input type="checkbox"/> - « Chasseur » avec Chien Spaniel. | - |
| <input type="checkbox"/> - « Chasseur » avec Chien d'arrêt Trialisant. | - |
| <input type="checkbox"/> - « Chasseur » avec Chien Spaniel Trialisant. | - |
| <input type="checkbox"/> - « Archer » avec Chien d'arrêt ou Spaniel | - |

Pour ces 5 catégories, prière de joindre un chèque de 30 euros à l'ordre de la fédération des chasseurs du Pas-de-Calais

Important : Pour les Catégories "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquez le N° du carnet de travail :

(Attention : Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a une récompense en field ou BICP et ce quel que soit le niveau de la mention obtenue.

Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avvertir l'organisateur.)

Je déclare me soumettre au règlement des rencontres Saint Hubert, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale.

Fait à le Lu et approuvé - Signature :

Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 1er octobre 2014, (cachet de la poste) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.